

COMITÉ DE MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion: Le mardi 8 décembre 2020 **Heure :** 13h30 **Lieu :** Google Meet

Étaient présents:
(18 personnes)

M. Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement (président du comité)
Mme Suzie Miron, conseillère de Tétreaultville
Mme Karine Boivin Roy, conseillère de Louis-Riel
Représentant-es du Bureau des élu-es de l'arrondissement (BÉA)
Représentant du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentant du Service Incendie de la Ville de Montréal (SIM)
Représentante de Tandem
Représentant de Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentant de l'escouade mobilité

Distribué: Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adopté	N/A
2. Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 10 novembre 2020	Adopté	N/A
3. Problématique de vitesse - Rue Hochelaga (secteur Longue-Pointe) - Rue Honoré-Beaugrand (au nord de Sherbrooke)	<p>Hochelaga :</p> <p>Lors d'un comité de mobilité précédent, la problématique de vitesse principalement entre Dickson et Émile-Légrand a été soulevée. La rue Hochelaga est très large et très dégagée, ce qui encourage des vitesses plus élevées de la part des automobilistes. La DÉT propose de reconfigurer les voies en modifiant le marquage et en implantant un mail au centre de la rue, ainsi que l'installation de bacs à fleurs dans celui-ci.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville, soulève que l'intersection d'Émile-Légrand est bizarrement configurée et qu'il faudrait s'attarder à ce point. La rue Émile-Légrand est en direction sud et il n'est pas clair si les automobilistes peuvent tourner vers l'est avec les jerseys qui y sont présents.</p>	<p>Hochelaga :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre avec la proposition entre Dickson et Émile-Légrand - Analyser les virages à l'intersection Émile-Légrand - Analyser la possibilité de prolonger jusqu'au boulevard de l'Assomption

	<p>Le SPVM signale que la configuration du feu de circulation entre Cadillac et Langelier a été modifiée récemment pour qu'il s'active alternativement plutôt que sur demande seulement. Cette action avait pour but de réduire de 10 à 15km/h la vitesse sur ce tronçon.</p> <p>Le BÉA demande si les bacs à fleurs seront conservés pour l'hiver.</p> <p>La DÉT répond que c'est le souhait, pour ne pas ajouter de tâches supplémentaires aux équipes de la voirie.</p> <p>Tandem demande s'il serait possible de prolonger l'analyse jusqu'au boulevard de l'Assomption pour couvrir l'ensemble de tronçons là où il n'y a pas de mail central.</p> <p>La DÉT mentionne que le secteur résidentiel est principalement concentré entre Dickson et Émile-Legrand et que la section entre Dickson et de l'Assomption compte plusieurs enjeux dont le camionnage intense.</p> <p>Rue Honoré-Beaugrand :</p> <p>L'arrondissement a reçu des plaintes d'excès de vitesse sur la rue Honoré-Beaugrand. La rue comporte du stationnement alternatif. Afin d'empêcher le stationnement pour une journée complète, le stationnement est interdit d'un côté le matin et inversement en après-midi. La DÉT propose d'implanter des éléments pour créer un rétrécissement de la chaussée, tel que des bacs à fleurs et une balise centrale.</p> <p>Le SPVM nous mentionne qu'ils ont effectué de la détection de vitesse à plusieurs reprises et qu'il n'ont pas constaté de problématique de vitesse excessive à cet endroit.</p> <p>La conseillère de Tétreaultville mentionne que plusieurs étudiants affluent en même temps vers les écoles secondaires dans le secteur, ce qui pourrait constituer un incitatif à sécuriser ce tronçon de la rue.</p>	<p>Honoré-Beaugrand : - Poursuivre avec la proposition</p>
--	---	--

<p>4. Problématique de transit</p> <p>- Demande de fermeture du mail à l'intersection Beaubien et Mignault (20-264788)</p>	<p>Tel que demandé au dernier comité de mobilité, la DÉT a fait de plus amples études à l'intersection. Les observations révèlent qu'il y a eu une vingtaine de virages en « U » sur une période de 8 heures à partir de l'approche ouest. À l'heure de pointe du matin, où une obligation d'aller tout droit est présente, nous avons dénombré 8 véhicules par heure qui sont en infraction et lors de l'heure de pointe de l'après-midi, nous dénombrons 30 véhicules par heure qui effectuent un virage à gauche pour aller vers le sud. Ce nombre est considéré comme très élevé pour un tronçon de rue où l'on dénombre plus ou moins 20 habitations.</p> <p>La DÉT maintient sa proposition de fermer le mail pour contrer la circulation de transit sur la rue Mignault.</p> <p>Le BÉA demande à ce qu'une communication soit envoyée aux citoyens de la rue Mignault expliquant la situation. De plus, il</p>	<p>Le SIM effectuera des vérifications sur la provenance des camions-incendie et communiquera le tout à la DÉT directement.</p>
---	---	---

	<p>devra être expliqué que pour les automobilistes provenant de l'est, il est possible d'effectuer un virage en « U » protégé à l'intersection du boulevard Langelier pour accéder à la rue Mignault. Une communication devra être envoyée avant l'implantation suivie d'une autre, suite à l'implantation de la mesure.</p> <p>La conseillère de Louis-Riel explique qu'elle a sondé quelques citoyens de la rue qui n'accueillent pas favorablement la proposition. Les citoyens mentionnent qu'ils devront attendre le feu de circulation pour revenir sur leur pas par la suite.</p> <p>Le maire mentionne qu'entre la sécurité et le temps d'attente à un feu rouge, la sécurité doit primer.</p> <p>Le SPVM mentionne que les virages en « U » risquent de créer un certain enjeu de sécurité piétonne pour les piétons qui ne respectent pas les feux piétons et qui seront surpris par les automobilistes qui effectueront des virages en « U ».</p> <p>Le SIM doit effectuer des vérifications pour connaître la provenance des camions du SIM pour implanter le bon dispositif afin de ne pas rallonger le temps de réponse des pompiers.</p> <p>Nous précisons que la demande initiale provient de citoyens qui se plaignent du transit et de vitesse excessive dans la rue.</p> <p>La proposition est adoptée. La conseillère de Louis-Riel s'abstient.</p>	
5. Déneigement rue de Marseille	La DÉT informe le comité que les bollards du côté où il n'y a pas de stationnement ont été retirés afin de rendre possible le déneigement de la rue de Marseille.	Aucun suivi
6. Demande de fermeture d'accès de ruelle verte: Accès N-E et l'allée centrale de la ruelle ceinturée des rues Ville-Marie, Adam, Vimont et Sainte-Catherine Est.	Le comité de la ruelle verte demande la fermeture des accès mentionnés en ordre du jour. La proposition est adoptée.	Aucun suivi